



Date : 11/02/2023

**ABEILLES
MAYENNAISES**

*L'apiculture familiale
et de loisir*

Objet : **Assemblée Générale de l'association Abeilles Mayennaises
Samedi 04 mars 2023 à 9 h 30 Salle du Tertre, à Laval**

Madame, Monsieur, cher adhérent,

Vous êtes invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'association des ABEILLES MAYENNAISES qui se déroulera

à partir de 9 h 30 le samedi 04 mars, salle du Tertre à LAVAL
26 rue Saint Bernard de Clairvaux à Laval (Cf. plan d'accès au verso)

Accueil à partir de 9 h 00

Début de l'assemblée générale à 9 h 30*

Ordre du jour : Assemblée ordinaire

- Émargement
- Désignation du secrétaire de séance
- Rapport moral 2022
- Rapport d'activités 2022 et Rapport financier 2022
- Approbation des comptes et du rapport d'activités
- Projet d'orientation + programmes activités 20233 (programme formations, animation, lutte contre le frelon...) + présentation du budget prévisionnel
- Élections pour renouvellement des administrateurs (tiers sortant et postes vacants)

*Conformément aux statuts de l'association, les candidatures au conseil d'administration de l'association sont à déclarer (courrier, mail info@abeilles-mayennaises.fr) au plus tard 2 semaines avant la tenue de l'assemblée, **soit le 17 février dernier délai.***

- Thierry Cocandéau, apiculteur professionnel et adhérent à notre association fera un bilan de la saison apicole 2022.

- Adrian Chartin, Animateur de l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Pays de la Loire, nous présentera les conséquences du changement climatique sur nos pratiques apicoles : saisonnalité de la ressource mellifère, problématique du nourrissage, changement de comportement des abeilles, conséquences sur l'ensemble des insectes pollinisateurs, régulation du frelon asiatique (à défaut de le faire disparaître) ...

(+ Photo abeille sur un pissenlit)

La clôture de la réunion se fera avec la traditionnelle tombola et le verre de l'amitié.

Si vous ne pouvez pas être présent à cette assemblée, pensez à vous faire représenter en renvoyant la procuration jointe signée de votre part.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur nos salutations distinguées.

Le Président
Michel BELLANGER

* Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle assemblée générale sera convoquée pour 10 h 30.



**ABEILLES
MAYENNAISES**

*L'apiculture familiale
et de loisir*

Pouvoir de représentation à l'AG de l'association Abeilles Mayennaises du 04/03/2023

Je soussigné Mme/M. _____ demeurant à : _____

Membre de l'association Abeilles Mayennaises,
donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M. _____ demeurant à _____

afin de me représenter lors de l'assemblée générale du samedi 04 mars 2023 de l'association, et ainsi de prendre part en mon nom aux votes des résolutions et délibérations qui seront à l'ordre du jour de l'assemblée Générale.

Fait à : _____ le : _____

Signature du mandant

Signature du mandataire